Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des

traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 13 (1909)

Artikel: Notre-Dame de Mars

Autor: M.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-111103

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Toutes les cloches du Nord Se mirent à sonner. La mère d'Adèle demandait Pourquoi les cloches sonnaient.

C'est Adèle et son frère Qui se sont noyés.

Cette version paraît plus ancienne que celle que M. de Kerbeuzec a entendue dans la Haute-Bretagne et qu'il reproduit dans la Revue des Traditions populaires, 1908, p. 334.

M. R.

La Vouivre.

Dans la livraison d'octobre de la Revue des Traditions populaires (t. XXIII, p. 315), M. Ch. Beauquier, député du Doubs, publie une curieuse étude sur les animaux fantastiques en Franche-Comté. Il y est en particulier question du mythe de la vouivre, le fameux dragon ou serpent volant, dont le nom dérive de vipère. Il ajoute que les légendes relatives à la vouivre se retrouvent dans les régions de la Suisse qui avoisinent les arrondissements de Pontarlier et de Montbéliard. On connaît en effet la vouivre dans le canton de Neuchâtel. Les Etrennes historiques de Neuchâtel, de 1797, publient un récit qui fut reproduit en 1869 dans un roman historique vaudois, les Bourla papei, d'Alfred de Bougy. On y lit qu'aux Bayards, une vouivre terrée dans une combe dévastait la contrée et obligea à détourner par Buttes la route de France. Un indigène, Sulpy Reymond, fabriqua une caisse et s'y blottit, observant la bête. Un jour que celle-ci dormait, repliée en rond, la tête protégée contre les rayons du soleil, il l'accabla de flèches, puis s'approcha pour lui couper la tête. Mais la vouivre l'étreignit dans sa queue écailleuse. Sulpy parvint néanmoins à se dégager et à la tuer, mais il mourut lui-même deux jours après, soit de ses blessures, soit du venin. C'était en 1273. Le comte de Neuchâtel affranchit de la main morte Sulpy et ses héritiers, conféra à sa maison le droit d'asile, autorisa d'y tenir une taverne qu'il affranchit de l'impôt, et le dispensa de l'émine de la porte (garde du château de Môtiers). L'auteur ajoute que la vouivre est figurée sur un grand nombre de plaques de cheminées du pays, sous la forme d'un reptile à trois ou sept têtes. Outre la combe de la Vouivre, aux Bayards, il y a dans la même vallée la fontaine et la roche de la Vouivre. M. R.

Notre-Dame de Mars.

Le 25 mars est la fête de l'Annonciation de la Vierge, vulgairement Notre-Dame de Mars, fête essentiellement religieuse. Dans la vallée de Bagnes (Valais), il y a grand messe matinale et traditionnelle à la chapelle des Vernays (Notre-Dame des Vernays, dans le hameau de ce nom, sur le coteau nord-est de l'église paroissiale du Châbles), ordinairement bien fréquentée. C'est aussi une des fêtes de Fully comme la Saint-Joseph, parce que le plus grand nombre des vignerons bagnards sont occupés à la fin mars, aux travaux des vignes dans cette localité.

Point de repère important pour ce qui concerne l'avancement de l'année dans les traditions populaires: Notre-Dame de Mars doit être verte ou pour le moins noire pour que l'année ne soit pas en retard; c'est-à-dire que les prés du Plan de Versegères (bassin central de Bagnes, 900 m. d'altitude et plus) doivent accuser à cette date la couleur verte de la végétation naissante ou être au moins noirs du fumier répandu à leur surface, ce qui n'arrive que bien rarement. Neuf ans sur dix, au 25 mars, une épaisse couche de neige couvre le territoire, l'année est donc en retard, puisque Notre-Dame est encore blanche. Le dicton populaire doit se tromper d'une dizaine de jours au moins en moyenne. Car le plan de Versegères ne se débarrasse de sa livrée hivernale que dans la première semaine d'avril. L'observation nous viendrait-elle d'une époque déjà reculée, alors que la température générale était plus douce qu'aujourd'hui? 1)

D'autres racontars traditionnels sur le même jour, sembleraient confirmer ce que je viens de dire. On parle, à l'occasion de Notre-Dame de Mars, des années, déjà lointaines, où les alpicoles allaient sarcler les champs, en cette saison printanière, pour donner l'herbe arrachée aux bestiaux comme supplément au fourrage sec, où encore les moutons campaient déjà à la belle étoile. Dans l'herbe des communaux — actuellement encore si chétive en mai — on distinguait la place où ces animaux avaient passé la nuit par le froissement de cette végétation extra-printanière.

Autre dicton météorologique: Notre-Dame de Mars ne la sse pas le temps comme il le trouve, relatif aux inconstances marquées de la température vers l'équinoxe de printemps et la période des dzenelou. M. G.

¹⁾ Nous croyons plutôt que le dicton est antérieur à l'introduction du calendrier grégorien, en 1582, qui retarda l'année de dix jours (aujourd'hui de quatorze).

M. R.